

Les crédits

Si le gouvernement était sérieux au sujet des marchés internationaux, et il devrait l'être, il devrait non seulement maintenir le rôle actuel de la Commission, mais en plus l'élargir en lui permettant de pénétrer dans d'autres domaines. Lorsqu'une chose marche, vous l'utilisez. Le gouvernement prétend tout le temps qu'il faut choisir ceux qui gagnent. Il se peut que les perdants doivent perdre, mais lorsque l'on a un gagnant on l'encourage. Notre grand gagnant est la Commission canadienne du blé.

Ce matin, j'ai mis le ministre au défi de tenir un plébiscite. Je ne propose rien qui ne soit pas démocratique et je ne dis pas non plus que la majorité des agriculteurs s'en désintéresse. A mon avis, le moment est venu de consulter les agriculteurs et de leur demander s'ils tiennent à ce que le colza, ou le canola, relève de la Commission canadienne du blé.

• (1610)

Je veux rappeler à nos collègues libéraux, dont certains n'étaient sans doute pas encore des nôtres à l'époque, qu'il nous est déjà arrivé d'organiser pareille consultation. Toutefois, M. Otto Lang, le ministre chargé de la Commission canadienne du blé à l'époque, ayant un préjugé personnel défavorable, avait prévu une question complexe à laquelle il y avait maintes possibilités de réponse et pour laquelle il fallait un résultat net d'au moins 50 p. 100. Or il était pratiquement impossible que la réponse à une question aussi partielle puisse être convenablement interprétée.

J'ai mis au défi le ministre d'État chargé des Céréales d'organiser un référendum pour voir si les agriculteurs canadiens veulent effectivement que le colza soit commercialisé par la Commission canadienne du blé. Je mets au défi le gouvernement de donner suite aux résultats de ce référendum car, s'il tient sérieusement à utiliser nos meilleurs instruments pour le commerce international, il doit alors prendre au sérieux la Commission canadienne du blé. Il doit mettre cet instrument à notre disposition avant que le canola ne cesse d'être une denrée rentable au Canada également.

En ce qui a trait aux divers programmes agricoles que le gouvernement se propose de mettre en oeuvre, je constate que d'ici à quelques semaines le ministre de l'Agriculture doit nous saisir d'un livre blanc où encore une fois nous verrons les mêmes principes généraux.

Le gouvernement préconise l'autarcie et parle de l'orientation des marchés. Or, cela nous rend plus vulnérables aux méfaits des marchés internationaux. C'est ce qui oblige nos petites entreprises de production à soutenir la concurrence des géants internationaux. Or, au lieu d'affaiblir la Commission canadienne du blé et les offices de commercialisation qui nous ont bien servis et qui sont des modèles du genre dans le monde, le gouvernement devrait déclarer une fois pour toutes qu'il n'ira pas plus loin dans ce travail de démantèlement, mieux qu'il fera cause commune avec les milieux agricoles pour trouver des moyens de les renforcer.

Il va de soi que personne n'a prétendu, de ce côté-ci de la Chambre, que nous pouvions nous passer des marchés d'exportation des produits agricoles. Nous avons besoin de ces marchés. Nous demandons au gouvernement de prendre des mesures pour aider les agriculteurs, et non pas Cargill, Continental. . .

Une voix: Nous devons rendre l'agriculture plus concurrentielle, n'est-ce pas?

M. Funk: Voilà un député du Manitoba qui prétend que nous devons rendre notre agriculture plus concurrentielle. C'est vrai. Mais ce n'est pas en coupant l'herbe sous le pied des agriculteurs que nous y parviendrons.

M. Foster: Monsieur le Président, les commentaires du député de la Saskatchewan m'ont beaucoup intéressé. J'aurais cru qu'il aurait écouté très attentivement les commentaires du secrétaire parlementaire du premier ministre. Il a fait allusion à la vente record du blé dur. Ses commentaires m'ont rappelé le discours que le vice-premier ministre a prononcé la semaine dernière devant la Commission canadienne des grains lorsqu'il a dit «que le gouvernement était profondément inquiet et profondément ennuyé de voir que les États-Unis avaient pris dernièrement des mesures contraires à l'esprit de l'Accord de libre-échange». Et il a ajouté que «les producteurs américains de blé dur ont tort de se plaindre continuellement à propos de nos exportations de blé dur destiné à la fabrication de pâtes alimentaires et de nouilles. Ils ont tort de nous menacer en parlant de mesures de représailles».